

Formulaire à faire parvenir impérativement avant le 21 octobre 2016

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse de plantation (Obligatoirement sur le territoire du Parc) :
Joindre impérativement un plan de situation de la plantation projetée.

Tél : E-mail :

Précisez l'objet (Haie, ornement, alignement,...) :

La journée de reboisement se tiendra le vendredi 25 novembre 2016.
Tous les plants seront à retirer uniquement ce jour-là au centre
administratif du Parc, mas du pont de rousty, 13200 Arles (de 9h à 16h).

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles
Tél : 04 90 97 10 40 - Fax : 04 90 97 12 07
E-mail : s.arnassant@parc-camargue.fr
Site Internet : www.parc-camargue.fr



*Pour les espaces boisés
de Camargue,
Agissons pour la Trame Verte !*



Reboisement 2016



SOLS	ESSENCES	PRÉCISIONS	UTILISATION	QUANTITÉ
ARBUSTES & PETITS ARBRES	Laurier noble	3-4 m, 50 ans - Sol chaud sec	Haies, buissons	
	Cornouiller sanguin	3-4 m, 50 ans - Sol chaud humide	Haies, brise-vent	
SOLS DOUX	Aubépine	3-10 m, 500 ans - Sol sableux sec	Haies défensives, brise-vent	
	Figuier	2-5 m, 200 ans - Sol chaud humide	Ornementation	
SOLS DOUX	Prunellier	3-4 m, 50 ans - Sol chaud sec	Brise-vent, bosquets	
	Laurier tin	1-3 m, 100 ans - Sol frais humide	Brise-vent, sous-bois	
ARBUSTES & PETITS ARBRES	Nerprun alaterne	1-5 m - Sol chaud sec	Ornementation, bosquets	
	Peuplier noir	30 m, 200 ans - Sol humide	Haies, brise-vent	
SOLS SABLEUX & SOLS SALES	Filaire à feuilles étroites	2 m, 50 ans - Sol sableux sec	Bosquets	
	Genévrier de Phénicie	6-8 m, 500 ans - Sol sableux sec	Ornementation, bosquets	
SOLS SABLEUX & SOLS SALES	Pistachier lentisque	1-5 m, 200 ans - Sol chaud sec	Ornementation, bosquets	
	Tamaris d'Europe	2-6 m, 100 ans - Sol sableux sec	Ornementation, bosquets, brise-vent, 40 max	
ARBRES	Arbousier	2-6 m, 400 ans - Sol argilo-sableux sec	Ornementation isolée, haies, bosquets	
	Chêne pubescent	20 m, 400 ans - Sol chaud sec	Ornementation isolée, taillis	
SOLS DOUX	Chêne vert	10-15m, 400 ans - Sol chaud sec	Ornementation, bosquets	
	Peuplier blanc	20 m, 100 ans - Sol très humide	Ornementation, haies, alignement, 60 max	
SOLS DOUX	Erable de Montpellier	20 m, 100 ans - Sol humide	Ornementation, bosquets	
	Cyprés de Provence	20 m, 2000 ans - Sol bien drainé	Ornementation, brise-vent, 20 max	
SOLS DOUX	Platane commun	30m, 500 ans - Sol humide	Ornementation, alignement, 60 max	
	Arbre de Judée	6-10 m, 300 ans - Sol bien drainé	Ornementation isolée, bosquets	
ARBRES	Saule blanc	15-20 m, 120 ans - Sol très humide	Ornementation, brise-vent, alignement, 60 max	
	Aulne glutineux	10-15 m, 100 ans - Sol humide	Ornementation isolée, brise-vent	
SOLS SABLEUX	Frêne oxyphylle	15 m, 200 ans - Sol humide	Ornementation isolée, brise-vent, boisement régulier	
	Pin d'Alep	15-20 m, 150 ans - Sol argilo-sableux sec	Ornementation, alignement, bosquets	
SOLS SABLEUX	Pin parasol	25-30 m, 150 ans - Sol sableux sec	Ornementation, alignement, bosquets, forêts	

Conditions générales d'attribution des arbres

Article 1 : Le bénéficiaire doit habiter ou posséder des terres sur le territoire du Parc.

Article 2 : Les arbres seront plantés obligatoirement sur le territoire du Parc.

Article 3 : L'adresse du lieu de plantation doit être mentionnée sur le formulaire de commande situé ci-dessous.

Article 4 : Un plan de repérage des lieux de plantation devra être **IMPERATIVEMENT** joint à la commande envoyée au Parc.

Article 5 : Le bénéficiaire s'engage à recevoir un agent du Parc pour une visite annuelle des lieux de plantation et transmettra des photos des plantations au PNRC en cas de constitution de haies ou d'alignement.

Article 6 : Le bénéficiaire s'attachera à préciser l'objet de son projet ; haie brise-vent, ornementation, réhabilitation d'un espace boisé, alignement...

Article 7 : Les plants seront obligatoirement retirés le vendredi 25 novembre 2016. et uniquement ce jour (de 9h à 16h).

Article 8 : Une participation de 2,50 euros par plant sera demandée.

Nota : Les plants doivent être plantés au plus vite. En cas d'impossibilité, ils peuvent être mis en jauge ou en pépinière. La meilleure période pour planter reste toutefois de Novembre à Février.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter
Stéphane ARNASSANT au 04.90.97.10.40**

Je m'engage sur l'honneur à planter ces essences sur le site mentionné sur le bon de commande et repéré sur plan, et accepte les conditions générales d'attribution des arbres.

date et signature :